

RELEVE DES AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL DES ETUDES
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

15 septembre 2004

ORDRE DU JOUR	AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
<u>Approbation des procès verbaux :</u>	<p><u>Procès verbal des séances du 9 et 22 juin, du 1^{er} juillet 2004 : Avis favorable à l'unanimité (15 voix)</u></p>	
<u>Modalités de contrôle des connaissances Santé année universitaire 2004/2005</u>	<p><u>Faculté de médecine Toulouse-Purpan</u> <u>PCEM1</u>: Les modalités sont maintenues sans modifications <u>PCEM2</u>: La présence obligatoire aux TD et aux TP est précisée. Le poids des notations est modifié au sein de certaines disciplines :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Anatomie (total sur 30 au lieu de 20)❖ Biochimie (introduction d'un Contrôle Continu)❖ Histologie (suppression du mémoire)❖ Physiologie (total sur 30 au lieu de 40) <p>Les notes éliminatoires sont transformées en conséquence.</p> <p>Avis favorable à l'unanimité (15 voix)</p> <p><u>DEUST de Délégué Médical</u> : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont inchangées. Par contre, les procédures de recrutement ont été modifiées (mise en place d'un entretien face à un jury de professionnels, précédé d'un test simple) et associées à la mise en place de parcours personnalisés, adaptés au profil des étudiants. Deux parcours seront proposés :<ol style="list-style-type: none">1. le parcours normal pour les étudiants ayant acquis des connaissances scientifiques de base2. un parcours soutenu pour ceux qui n'ont pas bénéficié de formation scientifique (une demi-journée de cours de soutien par semaine leur sera proposée).</p> <p>Avis favorable à l'unanimité (15 voix)</p> <p><u>Faculté de médecine Toulouse – Rangueil</u> <u>PCEM1</u> : 1. Module Biologie Moléculaire, Biologie Cellulaire, matière Biologie Cellulaire : 15 à 20 QCM au lieu de 20 QCM. Le coefficient et la durée de l'épreuve restent inchangés.</p> <p><u>PCEM2</u> : 1. Module Cardio-vasculaire, matière Sémiologie : l'ensemble de cet enseignement se</p>	

	<p>fera désormais sous forme de cours magistraux durant le 1^{er} semestre. L'épreuve de cette discipline est avancée au mois de janvier au lieu du mois de mai.</p> <p>2. Matière Immunologie : le nombre de QCM passe de 20 à 25. Le coefficient de l'épreuve est le même.</p> <p>3. Matière Histologie : Questions rédactionnelles sur 15 au lieu de 12 à la suite de la suppression du travail personnel (mémoire et présentation orale) noté sur 3. Le coefficient de l'épreuve reste inchangé.</p> <p>4. Module d'anglais :</p> <p>1^{er} semestre : examen écrit d'une heure trente sur 20 comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ rédaction d'un essai à partir d'un texte en anglais ▪ résumé en anglais du même texte en anglais <p>2^{ème} semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ examen écrit d'une heure sur 20 : compte-rendu détaillé et commentaire en anglais d'un reportage vidéo médical en anglais qui évaluera la compréhension orale et l'expression écrite. ▪ Expression orale de 10 minutes sur 20 : présentation individuelle d'un sujet choisi par l'étudiant <p>Avis favorable à l'unanimité (15 voix)</p>
<p><u>Masters : règles de transition, équivalences anciens / nouveaux diplômes</u></p>	<p><u>Principes adoptés pour les équivalences entre les maîtrises et les nouveaux cursus de M1</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les équivalences se font chaque fois que cela est possible d'Unité d'Enseignement à Unité d'Enseignement 2. Lorsque cela n'est pas possible, elles se font de matière à matière dont la note est supérieure à 10. 3. Seuls les cas correspondants à des matières anciennes n'ayant aucune correspondance dans les nouvelles maquettes ne donnent pas d'équivalence (cas très rare). 4. Les enseignements de Langues qui étaient obligatoires ou optionnels doivent donner lieu à équivalence 5. Le CEVU a examiné les propositions des composantes qui respectent ces principes dans la quasi totalité des propositions

	<p>6. La Division de la Scolarité mettra en œuvre les propositions des composantes en vérifiant ces principes et demandera des modifications s'ils n'étaient pas respectés</p> <p><u>Modalités d'inscription dans un cursus Master 1^{ère} année pour 2004/2005</u></p> <p>Avis favorable à l'unanimité</p> <p><u>Projet VAE / FSE</u></p>	
<p><u>Politique des emplois d'enseignants et d'enseignants chercheurs</u></p>	<p>Développement de la validation des acquis de l'expérience avec le concours du Fonds Social Européen : la candidature de l'Université Paul Sabatier à ce projet est approuvée à l'unanimité (12 voix)</p> <p>La liste des postes conservés dans les disciplines : le CEVU adopte les propositions des composantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un poste de MCF en 37 pour l'IUT de Tarbes : 1 abstention, 8 voix pour • Un poste 26 PR à l'IUT A : 3 abstentions, 6 voix pour <p><u>Cas particuliers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander aux composantes de proposer des postes au 46.3: avis favorable à l'unanimité • Un poste de PR au 46.3 au pot commun pour Pharmacie avec engagement de remettre au pot le poste de MCF libéré : 1 abstention, 9 voix pour • Chapeau de PR pour l'IUT A : 1 abstention, 9 voix pour <p>La liste des postes issus du pot commun :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) PR EPA 2) PR EPA 3) MCF EPA 4) MCF EPA 5) PRAG 60 pour PCA 6) PR 46-3 Pharmacie 7) PRAG - LV 8) MCF 27 - MIG 9) MCF 74-69 - STAPS 10) MCF 6 - MIG 11) MCF 71 - IUT A 12) MCF 11 - LV 13) MCF 27 - IUT Tarbes 14) MCF rendu Rapprochement conjoint STAPS 15) MCF 6 - MIG 16) MCF 11 - LV 17) PR 27 - MIG 18) MCF 61 - PCA 	

	19) PR 64 - SVT 20) MCF 71- UPS 21) MCF 6 - IUT Tarbes Avis favorable à l'unanimité	

L'Attachée d'Administration
Scolaire et Universitaire
Chef de la Division de la Scolarité

M. BRUGAROLAS